



Protection respiratoire : essai d'ajustement (Fit Test)

Prévention – Masque – Amiante – Risque chimique

Évaluez l'efficacité de l'ajustement de vos masques respiratoires sur vos opérateurs

Réglementairement l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire n'est à mettre en œuvre que dans le cas où toutes les autres solutions de prévention ont été mises en œuvre et se sont avérées insuffisantes en terme de niveau d'exposition résiduel des travailleurs.

L'efficacité d'un appareil de protection respiratoire (APR) est assurée par :

- Son adaptation au polluant.
- Son port effectif en présence du polluant.
- L'existence de procédures de gestion et d'utilisation.
- La formation des opérateurs à son port.
- Son ajustement à l'opérateur.

A ce titre, la réglementation Amiante et la réglementation relative au Risque Chimique considèrent le test d'ajustement comme un maillon essentiel de la garantie d'une protection attendue du travailleur.

L'essai d'ajustement va permettre de tester et choisir le modèle de protection le mieux adapté à chaque personne.

Ces essais doivent être réalisés périodiquement pour assurer une excellente étanchéité (idéalement tous les ans).

Apave vous propose le Fit Test, un test d'ajustement, qui permet :

- de vérifier que l'appareil de protection respiratoire est adapté à la morphologie des opérateurs,
- de vérifier la bonne mise en place et l'ajustement du masque, pour chaque opérateur,
- de s'assurer que les opérateurs sont en mesure d'ajuster correctement leurs masques, pour une protection optimale,
- de sensibiliser dans le même temps les opérateurs au port du masque.



L'offre Apave

Protection respiratoire : essai d'ajustement (Fit Test)

Apave vous accompagne

Apave évalue l'efficacité de l'ajustement de vos masques respiratoires sur vos opérateurs selon la norme NF ISO 16975-3 de 2018.

Les pièces faciales testées sont les demi-masques (EN 140) ou masques complets (EN 136) pour usage avec :

- filtre(s) (EN 143 ou EN 14387),
- ventilations assistées (EN 12942),
- systèmes à adduction d'air comprimé (EN 14593-1/-2 ou EN 14594).

Notre essai d'ajustement quantitatif est réalisé selon la méthode par pression négative contrôlée qui mesure le débit de fuite d'air d'une pièce faciale rendue temporairement étanche.

Autres prestations

- Formations au contrôle et à l'utilisation des APR.
- Amiante : mesure d'empoussièrement.
- Amiante : Accompagnement à la mise à jour des modes opératoires – sous-section 4.
- Risque chimique : mesure d'exposition.
- Certification des APR.



Nos atouts

- + Des protocoles d'essais validés par notre expérience de la certification des APR.
- + Une connaissance des conditions réelles d'utilisation des APR.
- + Un réseau d'intervenants qualifiés.
- + Seul organisme notifié français pour la certification des APR.



Nous **contacter**

www.apave.com

0805 62 5000